

# ÉNERGIES COMMUNES



N° **36**  
> **SOMMAIRE**

**P.2** EDITO

**P.3** LE SDE 18 ET VOUS  
CAP QUALITÉ  
LE CHIFFRE DU TRIMESTRE  
LE SDE 18 EN IMAGES

**P.4-5** SMARTMAGNE : L'AUTO-  
CONSUMMATION COLLECTIVE  
DEVIENT POSSIBLE EN RURALITÉ !

**P.6** LA GÉOLOCALISATION  
DU PATRIMOINE D'ÉCLAIRAGE  
PUBLIC A COMMENCÉ !

**P.7** ACCOMPAGNER LES  
COLLECTIVITÉS DANS LEUR PROJET  
DE CHAUFFERIES BOIS

**P.8** LA PAROLE À ÉTIENNE GANGNERON,  
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CHER



SMARTMAGNE

**L'AUTOCONSOMMATION  
COLLECTIVE DEVIENT  
POSSIBLE EN RURALITÉ !**





# édito

Votre syndicat toujours à l'avant-garde !

Le paysage énergétique français évolue très rapidement. Après la fin des tarifs régulés jaunes et verts, le nouveau cahier de charges de concession d'électricité (que le Comité syndical du SDE 18 a été le premier à adopter en France), les négociations qui vont s'ouvrir avec GRDF sur celui du gaz (auquel votre Syndicat prendra toute sa part), voici venue l'ère de la production et de l'autoconsommation collective ! Comme vous le lirez dans le dossier, il s'agit d'une première nationale en milieu rural. L'État et la Région sont sollicités pour accompagner cette expérimentation.

Par ailleurs, le SDE 18 souhaite toujours être à votre écoute. Ainsi, la question de la Qualité de l'Air Intérieur, dont le contrôle est devenu obligatoire pour les écoles maternelles et primaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, a fait l'objet d'un questionnaire adressé à toutes les communes, après avoir été évoquée lors de la Commission Consultative paritaire du 18 décembre dernier. Il en ressort, à une importante majorité favorable, votre souhait que le SDE 18 vous accompagne, également, sur cette question.

Plus tard au cours de l'année, vraisemblablement au cours de nos commissions géographiques, j'aurai l'occasion de revenir sur le Règlement Général de Protection des Données (RGPD), que nous devons tous mettre en place dès le 25 mai de cette année. Un travail très important pour chacune de nos collectivités et pour lequel, le Syndicat, aura également des pistes à vous proposer.

Toute notre énergie pour vous :



Aymar DE GERMAY

Président du SDE 18  
Maire de Marmagne  
Vice-Président  
de Bourges Plus

## AGENDA

### COMITÉ SYNDICAL

|             |       |     |
|-------------|-------|-----|
| 23 MARS     | CREPS | 19H |
| 29 JUIN     | CREPS | 19H |
| 19 OCTOBRE  | CREPS | 19H |
| 14 DÉCEMBRE | CREPS | 19H |

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉNERGIE DU CHER

Rue Maurice Roy

CS 600021 - 18021 Bourges cedex

Tél. : 02 48 50 85 40 • Fax : 02 48 21 03 16

E-mail : [info@sde18.com](mailto:info@sde18.com)

[www.sde18.com](http://www.sde18.com)

## > LE SDE 18 ET VOUS

### LES 70 ANS



Le 28 novembre dernier à l'occasion de ses 70 ans, le SDE 18 avait invité, ses adhérents et ses partenaires, à une conférence sur les énergies de demain, animée par Jean-Louis CAFFIER, journaliste spécialiste des questions liées au développement durable.

Durant une heure, ont été exposés les enjeux environnementaux des 30 prochaines années, suivi d'un échange de questions/réponses avec les participants. Plus de 300 personnes ont assisté à cette manifestation qui avait lieu à l'Auditorium de Bourges. La soirée s'est clôturée par un moment de convivialité où certains des invités ont pu essayer un simulateur de Formule 1 décoré, aux couleurs du réseau de bornes de recharge E.Car'18.



## > CAP QUALITÉ

### ASSURER LA SURVEILLANCE DES RÉSEAUX DE GAZ



La surveillance des réseaux de distribution de gaz naturel, est assurée par GRDF, à l'aide d'un Véhicule de Surveillance des Réseaux. La partie avant du véhicule est équipée de huit sondes lasers qui aspirent l'air ambiant afin de

détecter par un capteur laser d'éventuelles traces de méthane. Les informations recueillies par ces capteurs sont analysées et enregistrées. En cas de présence de méthane, le technicien procède à des analyses complémentaires et, peut faire appel selon les cas, à une équipe d'intervention. Pour les canalisations inaccessibles en voiture, la surveillance est réalisée à pied. La périodicité de la surveillance est définie en fonction des caractéristiques et de l'environnement du réseau. En ce qui concerne notre territoire, cette surveillance varie d'une fois par an, à tous les 4 ans.

## > LE CHIFFRE DU TRIMESTRE

Le projet SmartMagne prévoit l'installation de **817** panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics de Marmagne.



## > LE SDE 18 EN IMAGES



Enfouissement des réseaux à Vinon



Visite du chantier de Saint-Amand-Montrond



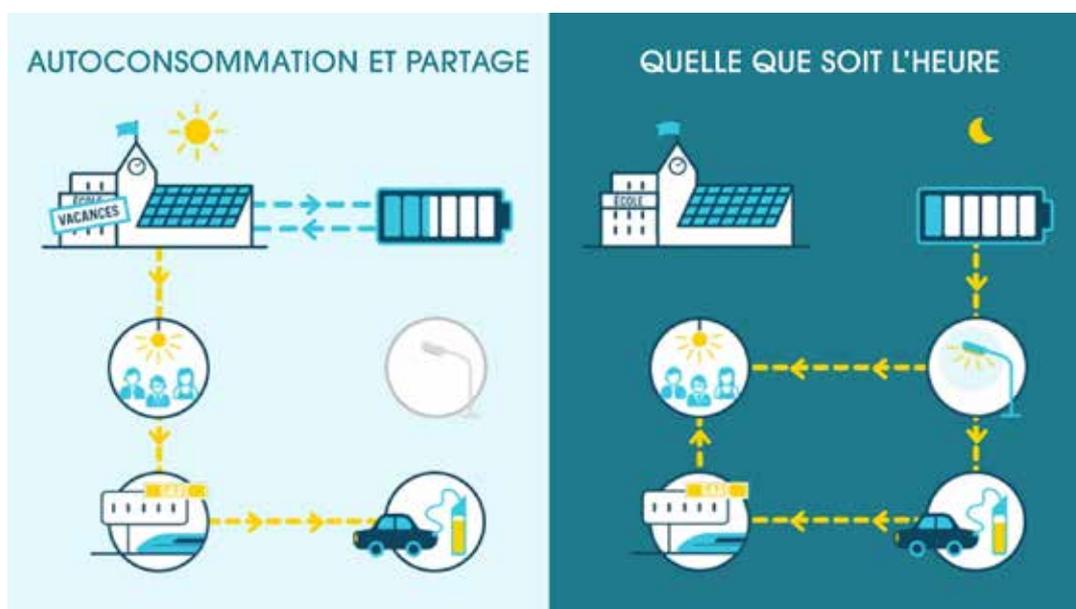
Commission consultative paritaire du 18 décembre 2017

# DOSSIER



## SMARTMAGNE : L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE DEVIENT POSSIBLE EN RURALITÉ !

Cette première expérimentation nationale d'autoconsommation collective en ruralité, qui profite des dernières avancées législatives et réglementaires, est le fruit de la collaboration du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18), et d'Omexom (VINCI Énergies). Elle a été présentée en fin d'année dernière au Salon des Maires et a suscité l'intérêt de nombreux médias nationaux.



### Une innovation technologique

Le système imaginé par Omexom est simple : les panneaux photovoltaïques installés sur les toits des bâtiments communaux produisent de l'électricité qui est managée en temps réel par un système de gestion intelligente des flux d'énergie.

Le système de gestion est couplé à des batteries, pour stocker l'électricité et ainsi permettre une consommation en

### La naissance du projet

Le projet SmartMagne est né à la suite de la loi du 24 février 2017 qui autorise une collectivité ou un particulier à consommer l'électricité produite par ses propres moyens et de la partager.

Le SDE 18 et Omexom ont souhaité profiter de cette nouvelle réglementation pour réaliser un test grandeur nature avec un projet industriel innovant.

Ils ont recherché, ensemble, un site pilote qui réunisse suffisamment de bâtiments publics sur une même parcelle, ce qui est le cas de la commune de Marmagne.

En juin 2017, le projet a fait partie des 5 lauréats des Démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable (DIVD), aux côtés de la Ville de Paris, du Grand Paris Aménagement, de Montpellier Métropole. Il s'agit du seul projet implanté et porté par une commune rurale.

dehors des heures de production. Ce système innovant s'appuie sur la combinaison d'algorithmes qui calculent à tout moment les flux d'électricité entrants et sortants.

Il permet d'arbitrer entre l'autoconsommation, le stockage de l'énergie et l'injection sur le réseau public selon des règles prédéfinies, en s'appuyant sur les données prédictives météorologiques et les usages de consommation.

Grâce à ce dispositif, les bâtiments communaux (mairie, école, crèche, salle des fêtes, gymnase, cantine...), les installations d'éclairage public, les 2 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques vont être alimentés par de l'électricité produite localement et ainsi permettre la couverture de **70% des besoins énergétiques de la commune sans que le coût de l'électricité produite n'excède 95% de la facture actuelle.**

## Un volet participatif

Le système prévoit, en plus de la couverture des besoins énergétiques de la commune, de partager l'électricité produite avec les 61 foyers qui dépendent du même poste de transformation. Ces foyers vont pouvoir bénéficier de cette énergie verte locale. L'objectif est de la proposer à un tarif fixé par la commune, aux riverains regroupés au sein d'une association de consommateurs. Ils pourront ultérieurement devenir eux-mêmes producteurs de cette électricité. Cette association aura notamment pour vocation de déterminer les règles de répartition de l'énergie produite auprès de ses adhérents. Avec cette offre d'énergie verte, locale et partagée, c'est une nouvelle forme d'implication démocratique qui est offerte aux habitants de Marmagne dans le développement énergétique de leur territoire.



VOIR  
LE PROJET  
EN IMAGES



## LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

- 70%** DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES DE LA COMMUNE SERONT COUVERTS
- 120 KWH** D'ÉLECTRICITÉ STOCKÉE JUSQU'À UNE SEMAINE
- 7** BÂTIMENTS COMMUNAUX
- 78** POINTS LUMINEUX EN AUTO-CONSOMMATION COLLECTIVE
- 2** BORNES DE RECHARGE RAPIDE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES
- 61** FOYERS CONCERNÉS

## LES MÉDIAS EN PARLENT



RTL : Un jour en France : la commune du Cher autonome en énergie



France 2 : le 20 heures



BFM Business : SmartMagne, une énergie verte produite localement pour alimenter une commune du Cher

## ⊕ ZOOM SUR...

### LA PLACE DES LEDS DANS L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le 12 décembre dernier, Aymar DE GERMAY, en sa qualité de vice-Président de la FNCCR en charge de l'éclairage public, a animé un colloque au Sénat sur la place des LEDs dans l'éclairage public. Cette journée a permis d'aborder cette question sous divers angles qu'ils soient économiques, techniques ou environnementaux. Des fournisseurs, des collectivités et des scientifiques sont venus faire part de leurs expériences et savoir-faire. Plus d'une centaine de personnes a assisté au colloque et a pu échanger avec les intervenants. Ce colloque a permis de mettre en lumière la place prépondérante de l'éclairage public, et plus particulièrement des LEDs, dans les enjeux économiques et politiques des collectivités.



## ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEUR PROJET DE CHAUFFERIES BOIS

Depuis 2012, la Chambre d'agriculture du Cher, ADEFIBOIS BERRY et le SDE 18 ont décidé d'unir leurs compétences et d'œuvrer conjointement pour accompagner les Collectivités souhaitant s'engager dans un projet de chaufferie bois. En décembre dernier, ce partenariat sur le financement de diagnostics de consommation d'énergie et sur l'accompagnement des Collectivités, a été renouvelé pour 3 ans.

### Trois acteurs pour un accompagnement performant

Le Syndicat a souhaité étendre sa démarche de promotion de la sobriété énergétique, en devenant un relai opérationnel auprès des Collectivités en les mettant en relation avec les acteurs de cette filière. Le SDE 18, partenaire au sein d'ADEFIBOIS Berry, participe financièrement aux actions menées avec la Chambre d'Agriculture du Cher sur le bois énergie. La Chambre d'Agriculture sensibilise les Collectivités, par ses compétences techniques et son positionnement opérationnel, sur la faisabilité d'installation et réalise à la demande une pré-étude technique, économique et administrative. En coordination avec l'action de la Chambre d'Agriculture, ADEFIBOIS BERRY apporte un soutien opérationnel, allant de l'information des porteurs de projets, à la mobilisation des ressources institutionnelles et financières.



En effet, pour pouvoir comparer les énergies, il est nécessaire de réfléchir en « coût global », en additionnant l'investissement, l'entretien et le combustible. Pour favoriser le développement du bois-énergie, qui est plus vertueux, il est important de maîtriser le coût d'investissement, notamment à travers un bon accompagnement technique et des aides publiques. 🗨️

Pour 2018, une dizaine de projet est en pré-étude et deux projets sont actuellement en phase de travaux.



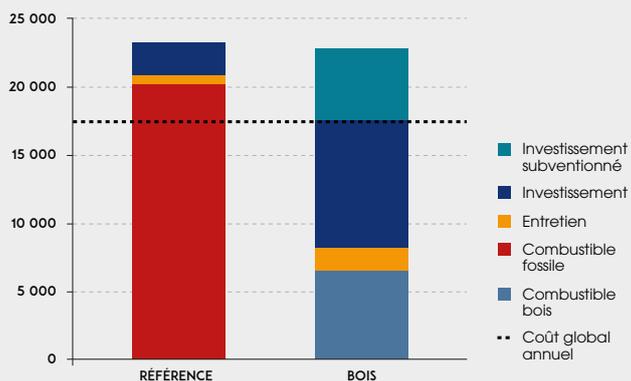
Visite de la chaufferie bois de Bourges

### Quels sont les avantages d'une chaufferie bois ?

Les chaufferies collectives au bois présentent plusieurs avantages qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques. Ils permettent notamment, de préserver le paysage et la biodiversité, de rémunérer des acteurs locaux, tout en faisant faire des économies aux porteurs de projets.

🗨️ C'est souvent l'intérêt économique de la solution bois-énergie, en comparaison d'une solution de référence « fossile » qui est l'élément déterminant pour les porteurs de projet, explique Florent BRAC de la PERRIÈRE, animateur bois-énergie de la Chambre d'Agriculture du Cher.

### Répartition du coût global en € / an



## LA GÉOLOCALISATION DU PATRIMOINE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC A COMMENCÉ !

Dans le cadre de la nouvelle réglementation des déclarations de travaux (DT) et des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT), les gestionnaires de réseaux dits sensibles (électricité, gaz, éclairage public) ont l'obligation de transmettre les données de localisation des réseaux afin que les travaux puissent être exécutés en toute sécurité. Avant 2026, l'ensemble du patrimoine souterrain et aérien doit être géolocalisé afin de fournir une cartographie fiable et précise (relevés à 10 cm de précision) des réseaux.



Le SDE 18 en sa qualité de gestionnaire des réseaux d'éclairage public des collectivités, lui ayant transféré cette compétence, a attribué un marché de géodétection et de géoréférencement, à trois entreprises spécialisées dans ce domaine. La société

CERENE Services officiera dans les lots 3-4, ADRE dans les lots 2-5 et enfin la société GEOSAT dans le lot 1. Ces entreprises ont 4 ans pour géolocaliser les 1 200 km de réseau aérien et les 1 000 km de réseau souterrain.

Les premiers relevés ont été effectués dans la commune de Chery pour le lot 2 et les communes de Saint-Loup-des-Chaumes, Chavannes et Crézencay-sur-Cher pour le lot 4.

Les relevés ont permis de corriger les coordonnées des positions des points lumineux qui avaient été placés graphiquement sur le cadastre. En jaune les anciennes

positions, en bleu la position des points lumineux et du réseau qui les alimentent.

La géolocalisation du patrimoine lumineux va s'échelonner sur 4 ans.

## ⊕ ZOOM SUR...

### E.CAR'18 : LA FIN DU DÉPLOIEMENT

Décembre 2017 a marqué la fin du programme de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques. Ce projet, débuté en 2012, bénéficie maintenant de 194 points de charges repartis sur le territoire, seules quelques collectivités n'ont pas souhaité entrer dans le projet. Depuis la mise en service des badges en 2016, plus de 300 comptes clients ont été créés, ce chiffre croît de 15% en moyenne, à chaque trimestre. **En 2017, le nombre de recharges réalisées sur le réseau E.Car'18 a augmenté de 48% !** Afin de faire connaître le réseau de bornes de recharge, le SDE 18 va mener des actions de communication à destination du grand public afin de promouvoir le réseau et l'électromobilité.



La joueuse Sarah MICHEL a essayé le simulateur lors de la soirée partenaire du 27 janvier

## ÉTIENNE GANGNERON, Président de la Chambre d'Agriculture du Cher



### QUELS SONT LES ENGAGEMENTS ET/ OU LES PROJETS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Si tous les acteurs sont concernés par la transition énergétique, l'activité agricole représente un levier d'action essentiel, en exploitant des surfaces importantes (deux tiers de la surface du département) et en offrant des opportunités spécifiques (bâti, filières, etc.).

En plus d'un travail sur la réduction des consommations énergétiques des exploitations, les projets sur lesquels nous travaillons en priorité sont le développement de la méthanisation, du photovoltaïque en toiture et du bois-énergie. D'autres actions participent aussi directement à la transition énergétique des territoires, comme le développement de filières de production de biomasse, qui permettent de stocker du carbone, ou encore le développement de filières alimentaires locales pour la restauration collective par exemple, qui permettent de réduire le transport des denrées et la production de déchets.

Pour l'ensemble de ces actions, nous nous efforçons d'accompagner individuellement et collectivement les agriculteurs, pour qui ces activités représentent une opportunité de diversification économique.

Pour que celles-ci expriment tout leur potentiel, nous cherchons systématiquement à les inscrire dans une logique de filière et de territoire, en accompagnant les différents échelons et en créant du lien avec les collectivités.

### QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LES PROJETS RÉALISÉS EN COLLABORATION AVEC LE SDE 18 ?

Le partenariat avec le SDE 18 a permis de mettre particulièrement l'accent sur l'efficacité énergétique dans les exploitations agricoles, en proposant des diagnostics de consommation basés sur l'utilisation de compteurs enregistreurs et sur le développement de chaufferies au bois-décheté auprès des communes.

Ces actions sont au cœur de notre volonté : agir directement sur l'activité agricole, pour améliorer son efficacité et limiter son impact, mais aussi prolonger l'action à l'échelle du territoire, en accompagnant les collectivités dans leurs propres évolutions, là où nous sommes légitimes pour le faire.

### QUELLES PERSPECTIVES ENVISAGEZ-VOUS DANS CE DOMAINE ?

Les perspectives dans le domaine des énergies renouvelables sont très larges. En ce qui concerne les actions menées en partenariat avec le SDE 18, la connaissance des consommations d'énergie ouvre notamment sur la notion d'autoconsommation électrique. Quant à la filière bois-énergie, le fait d'accompagner les collectivités permet de les impliquer plus directement dans la mise en place de filières énergétiques durables, locales et partenariales.



[www.sde18.com](http://www.sde18.com)  
Connectez-vous à l'aide  
de votre identifiant.

IDENTIFIANT ÉGARÉ ?  
CONTACTEZ-NOUS